

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3920 - MARDI 26 JANVIER 2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

Sylvestre Ilunkamba visé par une motion de censure

Décidément, les jours du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, à la tête de l'Exécutif national sont comptés. C'est juste une question d'heures, entend-on dire dans les milieux intéressés. La motion de censure concoctée contre lui pourrait, en effet, précipiter sa chute.

Ladite motion a recueilli trois cent et une signatures, émanant essentiellement des députés de l'Union sacrée de la nation. Elle a été déposée, le 22 janvier à la Chambre basse du Parlement et le chef du gouvernement a été notifié quant à ce, le lendemain. Mais son voyage pour le Katanga alors que son audition à la Chambre basse était imminente est actuellement sujet à controverse.

Page 3



KONGO CENTRAL

Jean-Claude Katende dénonce un système de répression de toute voix dissidente



La ville de Boma dans le Kongo central.

Dans une de ses pages d'opinion du 25 janvier 2021, le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) a dit en appeler au « président de la République lui-même », la situation de violation de la liberté d'expression dans cette province ayant atteint des proportions inacceptables.

Selon lui cet activiste, le gouverneur Atou Matubuana aurait instauré un système de répression de toute voix dissidente inapproprié dans un Etat de droit ou dans un Etat qui lutte pour le devenir.

Page 3

FOOT-TRANSFERTS

Botaka va à Charleroi, Streli Mamba part au Kazakhstan



Jordan Botaka.

Le mercato d'hiver qui va bientôt se clôturer semble bénéfique pour quelques joueurs congolais. Jordan Botaka (27 ans) a été prêté à Charleroi (D1 Belge) par La Gantoise (D1 Belge) pour six mois avec option d'achat. L'attaquant Streli Mamba, quant à lui, va finir la saison à Kairat Almaty (D1 Kazakhstan). Paderborn (D2

Allemagne) l'a transféré pour sept cent mille euros. Avec ce club champion en titre de Kazakhstan, Streli Mamba pourrait jouer la ligue des champions. Enfin, le jeune milieu offensif Lugano (D1 Suisse), Christopher Lungoyi (21 ans) vient de signer un bail de cinq ans avec la Juventus de Turin (D1 Italie).

Page 5

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA SADC

La RDC engagée dans la course

Les autorités rd-congolaises ont porté leur choix sur Faustin Luanga Mukela pour remplacer Stergomena Lawrence Tax, dont le mandat arrive à son terme au mois d'août 2021, au poste de secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

L'impétrant est un économiste qui jouit d'une expérience nationale et internationale estimée à plus de vingt cinq années sur les questions relatives au développement économique des pays, ainsi que leur intégration au système commercial multilatéral.



Faustin Luanga Mukela

Page 2

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA SADC

La RDC engagée dans la course

Les autorités rd-congolaises ont porté leur choix sur Faustin Luanga Mukela pour remplacer Stergomena Lawrence Tax, dont le mandat arrive à son terme au mois d'août 2021.

Faustin Luanga Mukela est un économiste qui jouit d'une expérience nationale et internationale estimée à plus de vingt-cinq années sur les questions relatives au développement économique des pays, ainsi que leur intégration au système commercial multilatéral. Dans un communiqué de plus de deux pages, la RDC a dévoilé son intention de présenter un candidat, en l'occurrence Faustin Luanga, au poste de secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). Comme le soutient le document, cette personnalité connaît suffisamment les rouages du fonctionnement des institutions internationales pour amener quelques changements significatifs.

Un habitué du système financier et commercial international

Depuis deux décennies, Faustin Luanga Mukela est haut fonctionnaire de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Entre 2001 et 2003, il a effectué un bref passage au cabinet du président de la République, Joseph Kabila, en tant que conseiller en matière économique et de développement. A son actif, il y a aussi l'élaboration et l'exécution de plusieurs programmes de développement des pays. D'où ses liens solides avec l'OMC et d'autres institutions comme la Banque mondiale, le FAO, l'OMS et le BIT. Faustin Luanga est aussi professeur d'éco-



Faustin Luanga Mukela

nomie, des finances et d'économétrie à l'université de Nagoya au Japon, sans oublier l'université internationale de Genève en Suisse. Enfin, il fait des recherches internationales dans les secteurs précités.

Un choix motivé par la poursuite des réformes à la SADC

Dans un communiqué de deux pages du ministère rd-congolais des Affaires étrangères, Kinshasa rappelle ses droits, notamment celui de présenter un candidat à ce poste. « Selon le principe de rotation, la RDC est bien partie comme seul pays membre ayant encore son quota intact pour proposer des candidats à ce poste ». Grâce à son riche parcours, ce

haut fonctionnaire a su développer des interactions stratégiques avec des décideurs politiques, des dirigeants des institutions multilatérales, des entreprises multinationales et des bailleurs de fonds. La RDC compte s'appuyer sur son candidat pour faire de la SADC « une communauté d'intégration capable de promouvoir une croissance économique durable et équitable, ainsi que le développement socio-économique par le biais de systèmes de production efficaces, d'une coopération et d'une intégration plus importantes, etc. », conclut le communiqué. Pour rappel, le mandat de Stergomena Lawrence Tax arrive à son terme au mois d'août 2021.

Laurent Essolomwa

POLITIQUE

Assemblée nationale : le Premier ministre Sylvestre Ilunga visé par une motion de censure

Décidément, les jours du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, à la tête de l'Exécutif national sont comptés. C'est juste une question d'heures, entend-on dire dans les milieux intéressés. La motion de censure concoctée contre lui pourrait, en effet, précipiter sa chute.

Les députés nationaux membres de la nouvelle majorité en gestation sont déterminés à en finir avec le professeur octogénaire qui n'a jamais coupé le cordon ni avec son regroupement politique, le Front commun pour le Congo (FCC), ni avec celui qui en incarne l'âme, l'ex-président Joseph Kabila. Il se sait redevable vis-à-vis de ce dernier. « C'est lui qui a proposé mon nom comme candidat Premier ministre, ce qui a permis ma nomination par son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat », rapporte celui qu'une frange importante des députés ne veut plus voir tenir les rênes du gouvernement.

La fameuse motion de censure a recueilli trois cent et une signatures, émanant essentiellement des députés de l'Union sacrée de la nation. Elle a été déposée, le vendredi 22 janvier à la Chambre basse du Parlement et le chef du gouvernement a été notifié quant à ce, le lendemain. C'est le Bureau d'âge de l'Assemblée nationale chapeauté par l'honorable Mboso Nkodia qui s'est chargé de cette tâche, non sans susciter une vive polémique quant à sa compétence de statuer sur cette motion en pleine session extraordinaire. Alors qu'on croyait que le sort du Premier ministre scellé - il ne lui restait plus que de se présenter devant la Représentation nationale pour présenter ses moyens de défense en rapport avec les griefs mis à sa charge -, l'incriminé a créé la sensation en « improvisant » un voyage vers Lubumbashi.

Et pendant qu'il brandit l'arrêt de la Cour constitutionnelle lui octroyant la compétence de statuer sur des matières autres que celles inscrites à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire, le Bureau d'âge s'est vu vite recadré par les députés FCC qui estiment qu'il a outrepassé ses limites en cette matière. Pour les élus de la « Kabylie », en effet, la prérogative constitutionnelle de procéder au contrôle parlementaire revient de plein droit au bureau définitif. « Le Premier ministre ne peut pas se présenter devant un bureau d'âge qui n'est pas compétent à faire examiner une motion de censure contre lui. Parce qu'il a été investi, ou mieux, son gouvernement, par un bureau définitif. Le parallélisme de forme exige à ce que ça soit le même bureau définitif qui procède à sa déchéance », avait tempêté dernièrement, sur un média public, un cadre proche de la famille politique de Joseph Kabila.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que Sylvestre Ilunkamba n'échappera pas à la motion de censure initiée contre sa personne. Dans la capitale cuprifère où il séjourne présentement, il ne manquera pas d'aborder la question avec son autorité morale, Joseph Kabila. Dans l'hypothèse où il serait tenté de se soustraire de cette démarche parlementaire, il lui est brandi le spectre des poursuites devant la Haute Cour pour outrage à la Représentation nationale. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga visé par une motion de censure

Décidément, les jours du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, à la tête de l'Exécutif national sont comptés. C'est juste une question d'heures, entend-on dire dans les milieux intéressés. La motion de censure concoctée contre lui pourrait, en effet, précipiter sa chute.

Les députés nationaux membres de la nouvelle majorité en gestation sont déterminés à en finir avec le professeur octogénaire qui n'a jamais coupé le cordon ni avec son regroupement politique, le Front commun pour le Congo (FCC), ni avec celui qui en incarne l'âme, l'ex-président Joseph Kabila. Il se sait redevable vis-à-vis de ce dernier. « C'est lui qui a proposé mon nom comme candidat Premier ministre, ce qui a permis ma nomination par son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat », rapporte celui qu'une frange importante des députés ne

veulent plus voir tenir les rênes du gouvernement.

La fameuse motion de censure a recueilli trois cent et une signatures, émanant essentiellement des députés de l'Union sacrée de la nation. Elle a été déposée, le vendredi 22 janvier à la Chambre basse du Parlement et le chef du gouvernement a été notifié quant à ce, le lendemain. C'est le Bureau d'âge de l'Assemblée nationale chapeauté par l'honorable Mboso Nkodia qui s'est chargé de cette tâche, non sans susciter une vive polémique quant à sa compétence de statuer sur cette motion en pleine session extraor-

dinaire. Alors qu'on croyait que le sort du Premier ministre scellé - il ne lui restait plus que de se présenter devant la Représentation nationale pour présenter ses moyens de défense en rapport avec les griefs mis à sa charge -, l'incriminé a créé la sensation en « improvisant » un voyage vers Lubumbashi.

Et pendant qu'il brandit l'arrêt de la Cour constitutionnelle lui octroyant la compétence de statuer sur des matières autres que celles inscrites à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire, le Bureau d'âge s'est vu vite recadré par les députés FCC qui esti-

ment qu'il a outrepassé ses limites en cette matière. Pour les élus de la « Kabilie », en effet, la prérogative constitutionnelle de procéder au contrôle parlementaire revient de plein droit au bureau définitif. « Le Premier ministre ne peut pas se présenter devant un bureau d'âge qui n'est pas compétent à faire examiner une motion de censure contre lui. Parce qu'il a été investi, ou mieux, son gouvernement, par un bureau définitif. Le parallélisme de forme exige à ce que ça soit le même bureau définitif qui procède à sa déchéance », avait tempêté dernièrement, sur

un média public, un cadre proche de la famille politique de Joseph Kabila.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que Sylvestre Ilunkamba n'échappera pas à la motion de censure initiée contre sa personne. Dans la capitale cuprifère où il séjourne présentement, il ne manquera pas d'aborder la question avec son autorité morale, Joseph Kabila. Dans l'hypothèse où il serait tenté de se soustraire de cette démarche parlementaire, il lui est brandi le spectre des poursuites devant la Haute Cour pour outrage à la Représentation nationale. Dossier à suivre.

Alain Diasso

KONGO CENTRAL

Jean-Claude Katende dénonce un système de répression de toute voix dissidente

Pour cet activiste, la situation de violation de la liberté d'expression dans cette province a atteint des proportions inacceptables.

Dans une de ses pages d'opinion du 25 janvier 2021, le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, a dit en appeler au « président de la République lui-même ».

Cet activiste des droits de l'homme indique, dans cette interpellation, que la situation de violation de la liberté d'expression dans la province du Kongo Central a atteint des proportions inacceptables. Selon lui, le gouverneur Atou Matubuana aurait instauré un système de répression de toute voix dissidente qui n'est pas acceptable dans un Etat de droit ou dans un Etat qui lutte pour le devenir. « Toute personne qui critique sa gouvernance de la province est contrainte à se taire ou à fuir la province du Kongo Central pour venir se cacher à Kinshasa », a expliqué Mè Jean-Claude Katende.

Le président de l'Asadho note, dans ces critiques, que le gouverneur de la province du Kongo Central instrumentalise la justice qui ouvre des actions judiciaires fantaisistes pour faire taire les dissidents ou alors il met à leur trousse ses conseils, particulièrement ceux en charge de la communication et de la politique, qui seraient ses véritables propagandistes. « Ils sont spécialistes en harcèlement. Ils vous appellent au téléphone pour vous intimider ou vous écrivent régulièrement via les réseaux sociaux pour vous contraindre à vous aligner sur la vision de M. Atou Matubuana », a expliqué ce juriste. Et de noter d'avoir été, lui-même, victime de ces actes du gouverneur et de ses hommes de main.

Attitude inacceptable, mais aussi condamnable

Le président de l'Asadho, qui fait savoir que cette attitude du gouverneur Matubuana et de ses deux conseillers est non seulement inacceptable, mais aussi condamnable, note que depuis plusieurs mois, deux femmes journalistes (Roukiya et Samantha), deux acteurs de la société civile (Rachidi et Guylain Kiangebeni), deux acteurs politiques (Éric Ngoma et

Christand Mavungu) ont été contraints de fuir la province du Kongo Central pour venir se cacher à Kinshasa. « Leur crime est d'avoir émis des avis négatifs sur la gouvernance de la province du Kongo Central. Ils sont accusés d'avoir commis plusieurs infractions dont l'offense au chef de l'Etat qui se trouve être le président Félix Tshisekedi », a indiqué Jean-Claude Katende, qui note que ceci était un véritable montage. Et de noter que toutes ces personnes ont abandonné leur travail et familles pour se cacher dans la capitale où ils n'ont aucune source de revenu. Les femmes journalistes, poursuit cet activiste de défense des droits de l'homme, auraient abandonné leurs enfants mineurs à Matadi entre les mains d'autres personnes.

Jean-Claude Katende a également indiqué que dans le cadre du dialogue que les chefs coutumiers devraient organiser au Kongo Central, et lors d'une conférence de presse focalisée sur la situation de ces personnes en fuite à Kinshasa, le conseiller en communication du gouverneur Matubuana avait promis pour assurer leur participation au dialogue et qu'il allait entreprendre des démarches pour obtenir l'abandon des charges retenues contre eux par la justice. Depuis lors, fait-il savoir, rien n'a jamais été fait. Et, certaines autorités nationales et de la province du Kongo Central ont été saisies de ce cas de persécution dans la province mais la situation n'est toujours pas réglée et les gens continuent à souffrir. « Etant donné que c'est le nom du président Tshisekedi qui est utilisé, en disant qu'ils ont offensé le chef de l'Etat, je prie au président de la République d'interpeller M. Atou Matubuana pour qu'il mette fin à cette persécution des Congolais qui ne partagent pas sa façon de gérer la province. L'Etat de droit implique aussi la liberté de pensée et d'expression dans le respect de la Constitution et des lois de la République », soutient le président de l'Asadho.

Lucien Dianzenza

GOSPEL

Jésus mon vrai bonheur bientôt dans les bacs

L'évangéliste Guelor Musasa assigne trois missions à son album dont des extraits de titres sont déjà disponibles sur les plateformes de téléchargement en ligne en attendant sa sortie officielle annoncée pour la seconde quinzaine du mois d'avril.



Le premier volume de Jésus mon vrai bonheur bientôt dans les bacs (DR)

Le premier volume de Jésus mon vrai bonheur comporte dix titres porteurs d'un message à triple action, à savoir: qu'il est destiné à trois catégories de personnes, a annoncé le chanteur au Courrier de Kinshasa. De ce fait, précise Guelor Musasa, à travers ses chansons, l'album est censé en premier porter « les chrétiens à raffermir leurs pas dans leur marche avec le Seigneur ». En second lieu, « ramener les rétrogrades, qui s'étaient éloignés de Dieu, à revenir à lui, le premier amour ». Et, affirme-t-il, en dernier ressort, « pour ceux qui ne connaissent pas l'amour de Dieu, communément appelés païens, expérimentent cet amour que nous avons connu ».

Outre le teaser du titre Le désir de Dieu déjà partagé dans les réseaux sociaux, Guelor Musasa envisage de lancer une campagne promotionnelle plus intense de son album. Il prévoit de le faire à la faveur de certains singles à l'instar notamment de Zua matondo, Mosantu et Le réconfort des cœurs brisés. Réalisé entre Kinshasa, la France et en Angleterre, Jé-

sus mon vrai bonheur, est marqué des remarquables empreintes du virtuose de la guitare Olivier Tshimanga et de Fiston Defils Fololo qui a joué de la basse et du clavier. L'album a été pour ainsi dire concocté en famille car ces talentueux musiciens sont tous les deux frères du chanteur. Côté chant, Guelor Musasa a associé sa voix à son orchestre, le Groupe d'adoration devant ta face, le GADF International ministries. Ils ont participé dans les chœurs mais aussi assurés certains leads.

Jésus mon vrai bonheur peut s'écouter déjà sur Apple Music, Spotify, Amazon music, Bomplay, Deezer et Tidal, nous a fait savoir le chanteur. Et d'ajouter : « L'album est fin prêt et disponible sur les plateformes de téléchargement. Mais, pour permettre à un maximum de mélomanes de l'avoir nous préparons la sortie des CD. Elle est prévue le 25 avril. Une campagne de promotion va être lancée à cet effet d'ici peu pour l'annoncer ».

Nioni Masela

LITTÉRATURE

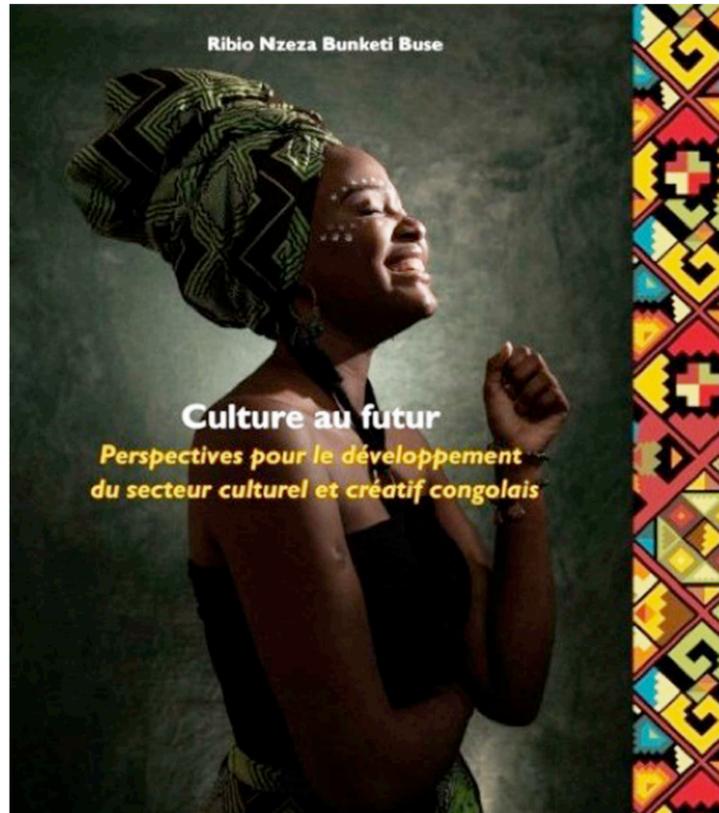
Publication d'un ouvrage sur le développement du secteur culturel et créatif congolais post Covid-19

Le livre « Culture au futur. Perspectives pour le développement du secteur culturel et créatif congolais », du professeur Ribio Nzeza, a été publié le 24 janvier 2021, à l'occasion de la toute première Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante, et du quinzième anniversaire de l'adoption de la Charte de la Renaissance culturelle africaine.

Dans son ouvrage, le professeur Ribio Nzeza explique qu'au moment où la Covid-19 a déstabilisé le secteur culturel et créatif dans le monde, en Afrique, et en République démocratique du Congo (RDC), il n'est pas nécessaire de s'attarder sur l'impact de la pandémie, mais il faut plutôt se préoccuper des conditions de développement du secteur culturel, tant vanté mais pourtant oublié. « Des pesanteurs externes et internes expliquent le frein à l'éclosion de son potentiel. Les dites pesanteurs ont été épinglées grâce à des outils d'analyse exploités dans l'ouvrage. Pour tenter de s'en sortir, des perspectives de politiques et d'actions sont proposées. Quant à la mise en œuvre, la synergie Secteur public-Société civile-Secteur privé-Monde scientifique s'avère indispensable », explique l'auteur du livre.

La culture au centre de la présidence de la RDC à l'Union africaine

Par ailleurs, l'année 2021 à l'Union africaine est placée sur le thème « Arts, culture et patrimoine :



La couverture du livre

leviers pour bâtir l'Afrique que nous voulons ». A cet effet, explique le professeur Ribio Nzeza, l'ouvrage consacre un chapitre à ce thème, dans lequel il en re-

trace l'itinéraire et en identifie les défis ainsi que les problématiques à considérer par la RDC, lors de sa future présidence de l'organisation continentale, la deuxième

de l'histoire. « L'ouvrage aborde également dans un autre chapitre les contours de l'année internationale de l'économie créative au service du développement durable proclamée par les Nations unies », indique le professeur Nzeza.

Culture et Covid-19

Le livre « Culture au futur. Perspectives pour le développement du secteur culturel et créatif congolais » est publié à la suite d'un précédent intitulé « La créativité au cœur de la diversité. Impact économique de la COVID-19 sur le secteur culturel et créatif en République démocratique du Congo », publié par le professeur Ribio Nzeza en juin 2020. Les conclusions de ce dernier ont fait l'objet de conférences, d'articles de presse, d'émissions de télévision et d'une séance académique au Conseil économique et social. Spécialiste en politiques culturelles et management des industries culturelles

Ribio Nzeza Bunketi Buse est docteur en communications sociales de l'université catholique du Congo, doctorat obtenu en 2016.

Il est détenteur d'un master en gestion des industries culturelles de l'université Senghor d'Alexandrie-Egypte, en 2009, et d'un certificat en business, International relations and the Political Economy (London School of Economics and Political Science, 2018).

Professeur à l'université catholique du Congo et à l'université de Kinshasa, le professeur Ribio Nzeza est également invité pour des enseignements à l'université Senghor, au campus de Saint-Louis du Sénégal et au département de sociologie de l'université Laval au Canada.

Il fut président honoraire (2013-2016) de la Fondation panafricaine « Music in Africa », basée en Afrique du Sud.

Le professeur Ribio Nzeza s'intéresse particulièrement aux politiques culturelles et au management des industries culturelles et créatives, domaines dans lesquels il est enseignant-chercheur, conférencier, consultant et auteur.

Patrick Ndongidi

LINAFOOT/LIGUE 1

Sanga Balende sur le podium à la mi-saison

Sa Majesté Sanga Balende finit en trombe la première manche de la 26e édition du championnat de la ligue nationale de football (Linafoot). Le club sang et or de Mbuji-Mayi a battu, le 22 janvier 2021 au stade des Martyrs de Kinshasa, la formation de Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à zéro, en match de la 15e journée.



Les poulains du coach Andy Magloire Mfutila ont ouvert la marque à la 64e minute par le biais de leur buteur maison, Lusiel Mande sur une reprise de volée magistrale. C'était son sixième but de la saison, à égalité avec l'attaquant Joël Beya du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi et Lufuma de Blessing de Kolwezi. L'expérimenté Badibake Pongo a inscrit le deuxième but du break aux Anges et Saints du Kasai Oriental à la 79e minute, concrétisant la nette domination de Sanga Balende sur le club

kinois entraîné par une ancienne gloire de V.Club, Raoul Mutufwila. Avec ce succès, Sanga Balende totalise désormais 30 points en 13 rencontres, et occupe la troisième place du championnat derrière le leader Mazembe et V.Club qui ont chacun 32 points. Battu, CK est 12e au classement avec 16 points à la fin de cette manche aller du championnat national de football.

Le club de Mbuji-Mayi est dans une nouvelle dynamique depuis l'élection de l'homme d'affaires belgo-libanais Ali Alexis Fakih

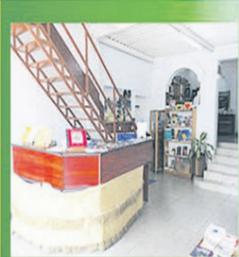
surnommé « Ali Doyen » le 29 juillet 2020, succédant à l'ancien gouverneur du Kasai oriental, Alphonse Ngoy Kasanji. Installé à Mbuji-Mayi depuis 2003, il connaît les rouages du club dont il a été vice-président depuis 2012. Il réussit son premier pari de figurer dans le top 3 du championnat à la mi-saison. Mais la marche est encore longue pour Ali Alexis Fakih dont l'ambition est le retour du club en compétitions africaines interclubs.

Martin Engimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

FOOT-TRANSFERTS

Botaka va à Charleroi, Strelis Mamba part au Kazakhstan

Le mercato d'hiver qui va bientôt se clôturer semble bénéfique pour quelques joueurs congolais.

Jordan Botaka (27 ans) a été prêté à Charleroi (D1 Belge) par La Gantoise (D1 Belge) pour six mois avec option d'achat. Parti de Saint-Trond pour six cent mille euros, l'ailier international congolais ne s'est pas imposé à La Gantoise. L'ancien joueur du Sparta Rotterdam (Pays-Bas) a disputé 15 matchs (8 en championnat, 2 en préliminaires de Ligue des Champions et 5 en Europa League). Le Léopard a ainsi l'occasion de se relancer chez les Zèbres et retrouver ses sensations.

Jeune milieu offensif Lugano (D1 Suisse), Christopher Lungoyi (21 ans) vient de signer un bail de cinq ans avec la Juventus de Turin (D1 Italie). Mais il ne jouera que la saison prochaine avec les



Jordan Botaka moins de 23 ans du club turinois, jusqu'à la fin de la saison. Ce sera parce qu'il reste en prêt à Lugano sa deuxième expérience en de-

hors de la Suisse où il a été formé après un passage chez les U19 à Porto au Portugal. Né à Kinshasa, il a disputé 12 matchs avec Lugano depuis le début de la saison.

L'attaquant Strelis Mamba va finir la saison à Kairat Almaty (D1 Kazakhstan). Paderborn (D2 Allemagne) l'a transféré pour sept cent mille euros. Avec ce club champion en titre de Kazakhstan, Strelis Mamba pourrait jouer la Ligue des champions. Il n'était plus utilisé par l'entraîneur Stefan Baumgart de Paderborn, et n'est apparu qu'à deux reprises sur la feuille de match le début du championnat.

Frère jumeau de Rudi Baku de Wolfsburg (D1 Allemagne), Rudi Makana Baku (22 ans) va terminer la saison à Warta Pozna (D1

Pologne), prêté par Holstein Kiel (D2 Allemagne) qui a éliminé le Bayern de Munich en Coupe nationale. Rudi Baku n'a pu faire face à la concurrence au sein de son club et change d'air pour gagner en temps de jeu. « Nous avons pris ensemble la décision de le prêter à Warta Poznan au championnat polonais jusqu'à la fin de la saison. Nous espérons que cette décision permettra à Rudi de s'entraîner au jeu sur de nombreuses périodes et ainsi de mieux se développer », a déclaré sur ce dossier Uwe Stöver, le directeur sportif d'Holstein Kiel. Warta Poznan est actuellement 14e à la D1 polonaise (Ekstraklasa).

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ECONOMIE MONDIALE/COVID-19

Une perte de plus de 10 000 milliards de dollars

La crise économique que traverse actuellement l'économie mondiale est la plus grave depuis la seconde guerre mondiale. Dans ses dernières prévisions, la Banque mondiale prévoit que le PIB mondial n'atteindra que près de 84 000 Mds\$ en 2020 et 87 000 Mds\$ en 2021, soit une perte cumulée de plus de 10 000 milliards de dollars par rapport à la situation qui aurait prévalu sans pandémie.

Le coût économique total de la récession pourrait être encore plus élevé du fait des effets à long terme sur l'investissement et l'éducation.

Une perte de richesses supérieure à 10 000 milliards de dollars en 2020 et 2021

La Covid-19 a bouleversé la vie de l'humanité depuis son apparition en Chine à la fin de l'année 2019. Sur le plan économique, la Covid-19 est à l'origine de la plus grave crise depuis au moins la Seconde Guerre mondiale. Devant le développement de la pandémie et la mise en œuvre de mesures sanitaires contraignantes pour l'économie, la Banque mondiale (BM) a, récemment, révisé ses prévisions. Elle anticipe désormais une chute de l'activité écono-

mique mondiale de 4,3 % en 2020, suivie d'un rebond estimé à 4 % en 2021.

Selon les dernières estimations de la BM, le PIB mondial pourrait ainsi atteindre respectivement 84 023 et 87 384 milliards de dollars en 2020 et 2021. Sans pandémie de Covid-19, le PIB mondial aurait été respectivement de 89 993 et 92 333 milliards de dollars, soit une perte cumulée de plus de 10 000 milliards de dollars. Ces 10 000 milliards de dollars sont autant de richesses non créées du fait de la pandémie. Ils correspondent peu ou prou à deux années de PIB de l'Allemagne !

Des pertes de richesses touchant l'intégralité de la planète

Une des caractéristiques de la crise économique actuelle est de toucher la quasi-intégralité des pays du globe. La zone géographique la plus touchée est l'Amérique latine/ Caraïbes. Suivent ensuite le Moyen-Orient et l'Afrique du nord et la zone euro. Cette dernière apparaît ainsi plus gravement touchée que les États-Unis, par exemple, notamment du fait d'une récession plus sévère en 2020, avec un recul de l'activité économique anticipé.

La zone de l'Asie de l'est/Pacifique est celle qui devrait le moins souffrir, en termes économiques, de la pandémie de Covid-19, avec une perte de richesses cumulée d'environ 8 % du PIB de 2019, alors que même que la zone

devrait connaître une croissance positive en 2020 et en 2021 avec une progression du PIB respectivement de 0,9 % et de 7,4 %.

Les effets à long terme de la récession actuelle

La perte de richesses évoquée jusqu'ici n'est que l'impact « immédiat » de la crise économique que nous traversons. Etant donné l'ampleur de la récession actuelle provoquée par la Covid-19, et bien qu'il soit encore trop tôt pour le quantifier, il est fort probable qu'elle continue à avoir un impact sur l'économie mondiale au-delà de 2023, année au cours de laquelle l'économie mondiale devrait avoir retrouvé son niveau d'activité d'avant la pan-

démie de coronavirus.

Le premier facteur à prendre en considération ici est l'éducation. La maladie actuelle perturbe les systèmes éducatifs à travers le monde. En outre, l'investissement privé tend à être plus faible au cours des récessions, tandis que les mesures de soutien à l'économie réduisent la marge de manœuvre des Etats en matière d'investissement public. Enfin, une récession peut avoir des effets négatifs sur le rythme des innovations, sur le niveau de la demande globale ou encore les échanges internationaux. Il s'agit d'autant de facteurs susceptibles d'alourdir le coût économique de la récession actuelle.

Noël Ndong

RELATIONS INTERNATIONALES

D'importantes mutations s'annoncent avec l'administration Biden

L'ambition affichée dans le cadre de ces changements semble irréversible puisque le 46^e président s'est prononcé pour le renforcement du partenariat entre son pays et l'Afrique, ainsi qu'avec les pays occidentaux. Il envisage, en outre, d'adopter une autre attitude sur le commerce face à la Chine, engager de nouvelles négociations sur le nucléaire iranien, et veiller personnellement à l'application d'une série de décisions prises pour marquer une nette rupture avec le mandat de Donald Trump.

A en croire la présidence sud-africaine, l'Afrique et Washington travaillent actuellement ensemble pour renforcer leurs liens comme convenu lors du récent échange entre le président sud-africain Cyril Ramaphosa et le président américain Joe Biden. Et fort de cet élan, Cyril Ramaphosa, qui assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), « espère un solide partenariat entre les Etats-Unis et le continent africain pour promouvoir la paix et la stabilité dans les relations internationales et faire avancer le multilatéralisme », indique un communiqué. « Biden et la vice-présidente élue Kamala Harris ont identifié l'Afrique comme un acteur majeur des relations internationales et de la progression du multilatéralisme », ajoute la même source.

Hormis l'Afrique, les décrets signés par l'actuel président américain, engageant le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et au sein de l'Organisation mondiale de

la santé suscitent une vague d'optimisme et de soulagement chez les alliés traditionnels des Etats-Unis, qui ont proposé à l'Amérique un nouveau pacte fondateur. Ces textes précèdent bien d'autres qui vont provoquer de profondes mutations dans des secteurs variés à travers le monde.

Autre question prioritaire : le président démocrate prévient qu'il compte maintenir les droits de douane punitifs contre la Chine. Il ne veut pas déroger à cet engagement alors qu'en janvier 2020, Washington et Pékin avaient signé un accord commercial dit « de phase 1 » dans lequel les autorités chinoises s'étaient engagées à augmenter jusqu'en 2021 une somme d'au moins

américains de 25% sur tout un éventail de biens et de composants industriels chinois représentant 250 milliards de dollars et des mesures de rétorsion chinoises sur plus de 100 milliards de dollars d'importations en provenance des Etats-Unis.

De sérieux dossiers à régler entre Moscou et Washington

Du fait de la guerre commerciale ayant opposé les deux plus grandes puissances sous la présidence de Donald Trump leurs rapports sont tombés au plus bas. Pour éviter que cette situation perdure, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, appelle Américains et

la communauté internationale », lance-t-elle.

Reste à savoir si Washington prendra cet appel en considération puisque dès début décembre, Joe Biden avait indiqué au New York Times qu'il resterait ferme vis-à-vis de Pékin, et avait évoqué l'idée de faire front commun avec l'Union européenne en matière de commerce.

S'agissant des relations multiformes entre les Etats-Unis et ses alliés européens, les deux parties sont prêtes à les raffermir. Quant à l'axe USA-Russie dont les relations sont actuellement plus bas depuis la fin de la Guerre froide, en raison de désaccords persistants sur un nombre croissant de dossiers, Moscou pense que leur amélio-

En tête de liste : la prolongation, ou non, du traité de désarmement russo-américain New Start qui expire le 5 février. Il s'agit du dernier grand accord régissant une partie des arsenaux nucléaires des deux grands rivaux géopolitiques.

Au sujet de la crise israélo-palestinienne, le futur secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, signale que si Joe Biden prône la « solution à deux Etats », un Etat palestinien viable aux côtés d'Israël, il n'a toutefois pas l'intention de revenir sur la reconnaissance par Washington, sous Donald Trump, de Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu. « Nous pouvons revigorer nos alliances fondamentales comme autant de multiplicateurs de notre influence à travers le monde », assure le futur chef de la diplomatie américaine, soulignant que les Etats-Unis et les alliés sont en « meilleure posture pour contrer les menaces » posées par certains pays dont la Corée du Nord, y compris contre le terrorisme.

Nestor N'Gampoula

200 milliards de dollars de leurs achats de produits et services américains.

En revanche, cet accord a maintenu des droits de douane

Chinois à « faire preuve de sagesse pour s'entendre mutuellement ». « C'est l'obligation de la Chine et des Etats-Unis (...) et c'est aussi l'espoir de

ration dépendrait uniquement de la « volonté politique » de l'actuel président américain. Malgré cela, les deux pays ont d'importants dossiers à régler.

« Nous pouvons revigorer nos alliances fondamentales comme autant de multiplicateurs de notre influence à travers le monde »

CEEAC-EGYPTE

Vers une coopération accrue dans le maintien de la paix et de la sécurité

Le nouvel ambassadeur d'Égypte au Gabon, Seif Kandeel, s'est entretenu le 22 janvier avec le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo.

Les deux diplomates ont échangé sur les questions qui préoccupent la région d'Afrique centrale, notamment celles liées à la paix et la sécurité, gage de développement de l'espace CEEAC. En ligne de mire, la République centrafricaine avec la prolifération des groupes armés qui écument les villes et villages avec le cortège des pillages des richesses de ce pays et des milliers des déplacés qui ont trouvé refuge dans des pays voisins. Gilberto Da Piedade Verissimo et Seif Kandeel ont également évoqué la situation à l'Est de la République démocratique du Congo où les bandes armées font la loi. Sans oublier les velléités sécessionnistes dans la partie anglophone du Cameroun qui menacent l'intégrité territoriale du pays et les agressions répétées de la nébuleuse de Boko Haram contre le Cameroun et



La photo de famille immortalisant la rencontre. DR

le Tchad, deux Etats membres de la CEEAC.

Face à tous ces maux qui entravent le développement des pays concernés et toute la région, le président de la Commission de la CEEAC a lancé

un appel à l'appui des pays amis dont l'Égypte. Pour sa part, le nouvel ambassadeur d'Égypte, Seif Kandeel, a proposé : une action dynamique visant le renforcement des capacités dans le cadre du maintien

de la paix ; le recours au centre international du Caire pour le règlement des conflits et le maintien de la paix. Dans un avenir très proche, le président de la Commission de la CEEAC préconise de multiplier des ren-

contres avec certains dirigeants de ces Etats et à la lumière des sollicitations du président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou N'Gusso.

Dans la même perspective, le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, a été invité à se rendre en Égypte pour échanger avec les dirigeants du centre international du Caire afin de mieux évaluer les besoins dans le cadre du soutien égyptien aux efforts de maintien de la paix en Afrique centrale. L'ambassadeur d'Égypte a déclaré que son pays joue un rôle actif dans le domaine de la paix et contribue aux opérations et aux missions de maintien de la paix des Nations unies en République démocratique du Congo, au Mali, en Afrique centrale, au Darfour (Soudan) et dans d'autres pays.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

La pandémie a causé la suppression de 255 millions d'emplois

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le coronavirus a entraîné la perte de deux cent cinquante-cinq millions d'emplois à temps plein, soit 8,8% d'heures de travail dans le monde.

« En 2020, 8,8% des heures de travail dans le monde ont été perdues par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein, soit quatre fois plus d'heures de travail parties en fumée que pendant la crise financière de 2009 », souligne l'agence spécialisée de l'Onu, dans son septième rapport consacré à l'impact de la pandémie sur le monde du travail.

Ces pertes massives ont entraîné une baisse des revenus du travail dans le monde, si l'on ne tient pas compte des plans d'aide qui ont fleuri un peu partout, soit trois mille sept cent milliards de dollars ou encore 4,4% du produit intérieur brut mondial, précise l'OIT.

En outre, l'OIT indique que les chiffres du chômage sont trompeurs : « 71% de ces pertes d'emplois (81 millions de personnes) relèvent de l'inactivité plutôt que du chômage, ce qui signifie que ces personnes ont quitté le marché du travail parce qu'elles n'étaient pas en mesure de travailler, peut-être en raison des mesures de restrictions liées à la pandémie ou, tout simplement, parce qu'elles ont cessé de chercher du travail ».

Depuis l'apparition du Covid-19 en fin 2019, la pandémie a précipité le monde dans une grave crise économique en plus de faire plus de 2,1 millions de morts et d'infecter une centaine de millions de personnes. Et ces chiffres officiels sont sans doute très en deçà de la réalité.

« Les dernières prévisions pour 2021 indiquent que la plupart des pays devraient connaître une croissance relativement forte dans la deuxième moitié de l'année, au fur et à mesure que les programmes de vaccination seront opérationnels », indique le rapport.

L'Observatoire de l'OIT a prévu trois scénarios. Celui de référence table sur une baisse de 3% des heures de travail en 2021, si la pandémie est sous contrôle et si la confiance des entreprises et des consommateurs revient. « Nous sommes à la croisée des chemins. L'un d'entre eux mène vers une reprise économique inégale, non-durable, une reprise teintée d'inégalités grandissantes et d'une instabilité croissante, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles crises », a mis en garde le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, en indiquant qu'un autre chemin est possible qui passe « par une reprise centrée sur l'humain afin de mieux reconstruire en donnant la priorité à l'emploi, aux revenus et à la protection sociale, au droit du travail et au dialogue social ».

Y.R.Nz.

FINANCE

Fernand Gaboumba Moukengue nommé délégué national du Congo à l'École supérieure de la banque de France

Diplômé de Leeds Metropolitan University de Londres, le Congolais Fernand Gaboumba Moukengue va représenter la prestigieuse École supérieure de la banque (ESBanque) auprès des établissements bancaires, des fournisseurs, de la banque centrale, de l'association des professionnels de la banque, l'Organisation internationale de la francophonie, de certains ministères...



Nommé le 15 janvier dernier, l'actuel directeur général de LCB Capital, filiale de LCB Bank, mettra à profit sa longue expérience dans le secteur bancaire pour promouvoir la formation continue des banquiers congolais et le professionnalisme dans les métiers de la banque au

Congo. Fernand Gaboumba Moukengue a promis d'être un intermédiaire entre l'ESBanque et ses clients (banques, apprenants, intervenants) et de faire remonter leurs attentes.

Au cours de son mandat, le délégué national assure la fonction Ressources humaines vis-à-vis des intervenants. Il recrute les intervenants locaux, les surveillants, les prestataires, les apprenants en candidatures individuelles. De même, il accompagne les banques pour or-

ganiser le test d'entrée à la Formation management bancaire, comme pour les tests d'entrée sur les différentes formations pour l'ensemble de la profession bancaire.

Hormis ces missions sus-citées, le promu aura le rôle pédagogique de planifier les

cours et la constitution de groupes de travail, ainsi que la gestion de la logistique. C'est encore lui qui va assurer le suivi de la formation continue, notamment le contrôle du bon déroulement des cours, les échanges entre les intervenants, le traitement des réclamations des apprenants, l'élaboration des réguliers sur la sensibilité du marché, les besoins, l'évolution de l'activité et les rendez-vous commerciaux.

Il faut rappeler que l'ESBanque dispense depuis soixante-dix ans plusieurs formations à destination des professionnels de la banque en France et dans vingt-cinq pays à l'international, dont la République du Congo. Elle accompagne les entreprises du secteur bancaire, de l'assurance, de la finance dans la formation et la certification de leurs collaborateurs, à chaque étape de leur carrière.

Fiacre Kombo

CEMAC

Les États membres invités à verser leurs contributions statutaires

Les arriérés de paiement de la Taxe communautaire d'intégration (TCI), à fin 2020, sont estimés à 80 milliards de FCFA. Le non-versement de la TCI, créée depuis 2012, pourrait compromettre le fonctionnement de l'institution sous-régionale et la réalisation des projets intégrateurs.

Le président la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Daniel Ona Ondo, a tiré la sonnette d'alarme, le 23 janvier, à l'ouverture des travaux préparatoires de la 36e réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la sous-région, prévue pour ce 27 janvier. Le principal point à l'ordre du jour est l'examen et l'adoption du budget 2021 de la Communauté.

Il faut souligner que la TCI est considérée comme principale source de financement du budget de la Cémac. Elle concerne 1% de la valeur imposable des importations de produits originaires des pays tiers. Ainsi, chacun des pays membres est chargé de collecter cette taxe à ses frontières et la reverser à la Commission ; un engagement que les Trésors publics nationaux ne tiennent pas systéma-

tiement.

En effet, le projet de budget 2021 qui sera soumis à la validation des ministres des Finances s'élève à plus de 89,2 milliards de FCFA, soit une hausse de 1,13% par rapport à l'an dernier. La Commission attend près de 63 milliards de TCI (dont près de 28 milliards au titre d'arriérés), soit plus de 70% des ressources budgétaires globales, pour pouvoir financer ce budget de fonctionnement.

« Il n'y a pas eu d'autres alternatives, que de retenir les activités les plus pertinentes. Celles à même d'impulser les initiatives entreprises pour intégrer davantage sur le plan commercial et physique, les économies de la sous-région, tout en renforçant la convergence des politiques économiques et budgétaires et la surveillance multilatérale », a affirmé Da-



Le président de la Commission Cémac participant à la visioconférence DR

niel Ona Ondo, ajoutant que les institutions communautaires vont continuer à œuvrer pour le développement du capital humain et le renforcement des capacités des administrations fiscales et financières des États membres.

La commission Cémac est au

front depuis l'avènement de la double crise économique et sanitaire, en mobilisant un fonds d'urgence au profit des États. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, elle prévoit d'organiser, le 27 février 2021 prochain, une conférence des ministres en charge de

la Santé, en vue d'obtenir un consensus sur la question relative à la mise en œuvre de la vaccination contre la Covid-19 dans la sous-région.

En matière de la rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale, la Commission a favorisé la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel à travers la mise en service des structures opérationnelles, à l'instar du secrétariat technique, du cadre de concertation et de coordination CEEAC/Cémac/Copilcer-CAC, et la signature d'un accord entre le Cameroun et le Copilcer-CAC relatif aux régimes de facilités et de privilèges du secrétariat technique du Copilcer-CAC, l'unification des zones de libre-échange de la CEEAC et la Cémac, la construction d'une union douanière à onze pays.

Fiacre Kombo

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE SUR LA COVID-19

**SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT**

THEME:

**RECHERCHE ET COVID-19
EN AFRIQUE CENTRALE**

**BRAZZAVILLE - 26 AU 28 JANVIER 2021
AUDITORIUM DU RECTORAT**

Droit d'inscription :
20 000 FCFA, Professionnels
10 000 FCFA, Etudiants

Contact : +242 06 959 59 62 / 06 686 57 61
E-mail : batala-mpondo270@hotmail.com
henriettepoaty@gmail.com

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le CSLC en guerre contre la campagne électorale anticipée

Dans une déclaration rendue publique le 24 janvier, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) s'insurge contre la campagne électorale anticipée dans la perspective de l'élection présidentielle, au mépris des lois et règlements régissant la communication et l'information au Congo.

Depuis quelque temps, le CSLC constate la recrudescence des déclarations et manifestations politiques à des fins de campagne électorale, malgré des rappels répétés à l'ordre, précise la déclaration. Des individualités s'exprimant au nom des partis et associations politiques organisent à Brazzaville et à l'intérieur du pays, des manifestations médiatisées de soutien à l'égard des candidats déclarés ou non à l'élection présidentielle, poursuit le texte.

« Parallèlement à ces manifestations, des affiches et banderoles à l'effigie des mêmes candidats sont déployées sur les grandes artères des principales villes du pays, en violation flagrante des dispositions de la loi électorale en son article 25 qui dispose que la campagne électorale est déclarée ouverte quinze jours francs avant la date du scrutin. Elle est close l'avant-veille à minuit... », renchérit le texte.

Le CSLC tient à rappeler, indique la déclaration, qu'en dehors de cette période bien



Le président du CSLC, Philippe Mvouo

définie, toute déclaration ou manifestation publique identifiée comme faisant la propagande d'un candidat déclaré ou non est interdite par la loi.

Par ailleurs, l'organe de régulation des médias constate, avec regret, que dans leurs différentes émissions d'actualité, les médias publics et pri-

vés relaient abondamment les déclarations et manifestations aux allures de campagne électorale.

Le CSL condamne, avec fer-

meté, ces pratiques anti-professionnelles et interpelle les médias sur l'observation scrupuleuse des dispositions de la loi n°15-2001 du 31 décembre 2001 relative au pluralisme dans l'audiovisuel public qui détermine les règles en matière de diffusion des activités liées à la campagne électorale. Eu égard à ce désordre de nature à troubler le climat d'une élection présidentielle libre, équitable, transparente et apaisée, telle que souhaitée par le Président de la République, dans son discours sur l'état de la nation, en nous appelant à « aller aux prochaines élections dans la transparence et la paix », le CSLC interpelle le gouvernement à faire respecter les dispositions de la loi électorale en matière de campagne électorale.

A cet effet, le CSLC exige le retrait immédiat des affiches et banderoles déployées à travers Brazzaville et les autres localités du Congo et invite les médias à faire preuve de professionnalisme.

La Rédaction

« Parallèlement à ces manifestations, des affiches et banderoles à l'effigie des mêmes candidats sont déployées sur les grandes artères des principales villes du pays, en violation flagrante des dispositions de la loi électorale en son article 25 qui dispose que la campagne électorale est déclarée ouverte quinze jours francs avant la date du scrutin. Elle est close l'avant-veille à minuit... »

Renforcer la sensibilisation à la révision des listes électorales

Le ministre de la Communication et des Médias Thierry Lézin Mougalla a indiqué le 25 janvier à Brazzaville que son département va appuyer la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) dans les opérations de sensibilisation à la révision des listes électorales.

« Je suis venu recueillir auprès du président de la CNEI, Henri Bouka, des informations précises pour les relayer à travers les médias. Sur la base des éléments techniques transmis par la CNEI, je vais prendre une note de service à l'endroit des médias afin qu'ils donnent à la population de plus amples informations sur

l'opération de révision des listes électorales », a indiqué Thierry Mougalla. L'opération de révision extraordinaire des listes électorales qui s'achève le 7 février prochain a été lancée pour réactualiser le fichier électoral. Il s'agit, en effet, d'inscrire les jeunes en âge de voter, d'insérer des citoyens ayant quitté leur domicile ou encore leur milieu d'origine. L'opération vise également à retrancher les personnes décédées.

« Notre pays va organiser dans quelques semaines, l'élection la plus importante du processus démocratique, à savoir la désignation du magistrat suprême. Pour ce faire, tout le processus doit être géré de manière indépendante par la CNEI, qui doit faire à ce que cette étape se déroule de manière intégrée, libre et apaisée », a déclaré Thierry Mougalla.

Firmin Oyé

« Notre pays va organiser dans quelques semaines, l'élection la plus importante du processus démocratique, à savoir la désignation du magistrat suprême. Pour ce faire, tout le processus doit être géré de manière indépendante par la Cnei, qui doit faire à ce que cette étape se déroule de manière intégrée, libre et apaisée »

L'Unirr soutient la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Dans la constance de l'engagement politique du parti du centre à l'égard du chef de l'État congolais, l'Union pour la refondation républicainel(Unirr), salue avec détermination la candidature de la majorité présidentielle faite, le 23 janvier, depuis le département du Niari et la modeste localité de Kibangou, à 93 km du chef-lieu Dolisie.

Pour le président de l'Unirr, deux semaines après l'investiture du Parti congolais du travail, l'officialisation de la candidature à l'élection présidentielle du 21 mars prochain du chef de l'État congolais présente désormais mieux le paysage du corps électoral. Il appelle à la préservation, en toutes circonstances, de la paix sociale, la cohésion nationale et la stabilité institutionnelle.

« Face à notre avenir commun pour l'édification de la nation de 342 000 km², nous sommes pour la candidature du meilleur

d'entre nous, celui qui a été investi à l'issue du choix populaire des partis de la majorité, garant de la stabilité et de la paix civile dans notre pays, porteur d'un projet, avec des propositions phares, entre autres la bonne gestion de la pandémie de la Covid-19».

Et, en ce début d'année nouvelle, le président de l'Unirr formule ses vœux en ces termes : « Regardons l'avenir ensemble: mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour tous nos compatriotes, afin que l'année 2021 contribue à la réalisation de nos projets ».

Marie Alfred Ngoma

« Regardons l'avenir ensemble: mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour tous nos compatriotes, afin que l'année 2021 contribue à la réalisation de nos projets ».

MOUVEMENT DES JEUNES PRÉSIDENTIELS

La fédération de Brazzaville lance officiellement ses activités

Le bureau exécutif de la fédération de Brazzaville du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) a tenu sa session inaugurale le 23 janvier à Brazzaville.

En présence des membres et responsables du MJP des différents arrondissements de Brazzaville ainsi que ceux de Kintélé et l'Île Mbamou, les dirigeants de cette organisation juvénile ont officialisé la mise en route de leurs opérations dans la ville capitale et ses environs.

Il s'agira, en effet, de poursuivre dans les tout prochains jours la campagne d'adhésion puis la restructuration des bureaux des sections et autres représentations.

« Chers camarades, ce moment nous permet de vous rassurer notre confiance car vous êtes notre force et nous allons toujours rester en contact avec vous... »



Les membres du bureau du MJP Brazzaville/Adiac

« Chers camarades, ce moment nous permet de vous rassurer notre confiance car vous êtes notre force et nous allons toujours rester en contact avec vous... »

« ... lons toujours rester en contact avec vous. Vous êtes notre trait d'union avec la population et entrons ce jour sur le terrain de jeu. Votre action (engagement et détermination) est très attendue », a indiqué Denis Mayembo, président de la fédération MJP Brazzaville.

Au nom du bureau exécutif national, le porte-parole du MJP, Alexis Bongo, a demandé aux différents membres et sympathisants de ce mouvement, qui prône le réveil juvénile, de faire preuve de dynamisme tout en respectant les décisions de leur responsable.

Rude Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

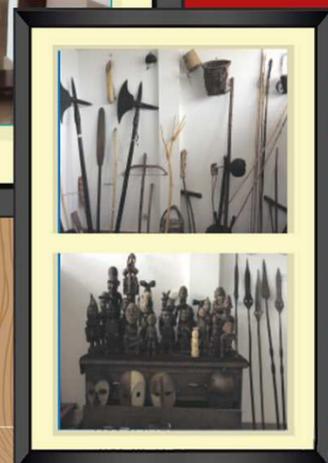
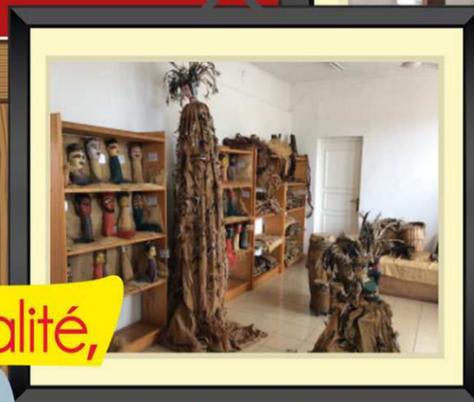
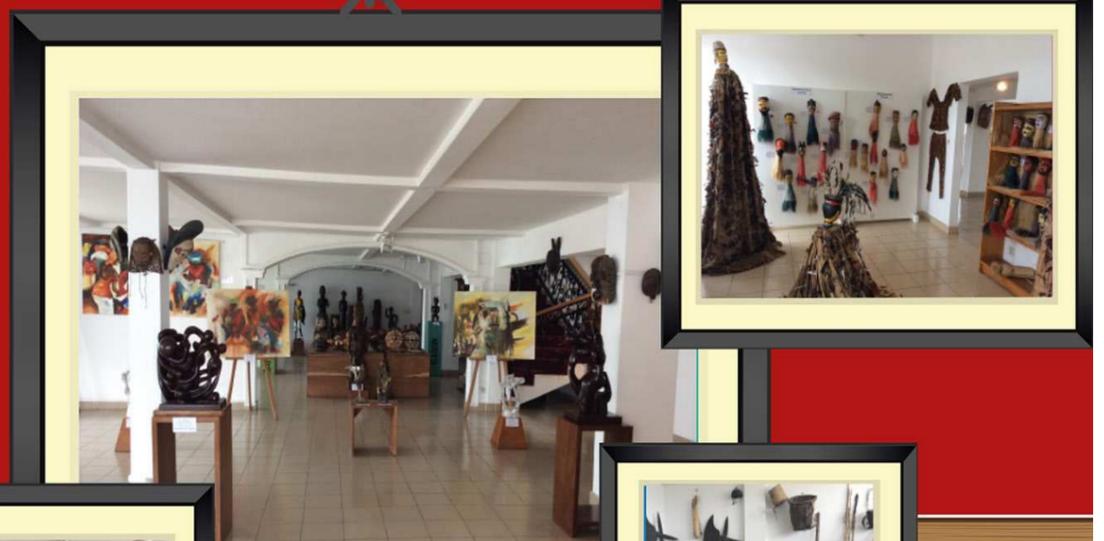
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

Plus de mille élèves congolais sensibilisés aux techniques innovantes

Mille quatre cent sept élèves venus respectivement de dix établissements publics (primaire et secondaire), de Brazzaville, du Pool, du Kouilou, de la Bouenza et de la Lékoumou, sont formés aux métiers de l'agriculture, dans le cadre du projet « Classes vertes pour une production innovante ludique, éducative et nutritive. »

Mis en œuvre de 2018 à 2020, en République du Congo, au Gabon et au Cameroun, ce projet financé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avait pour objectif d'apporter des solutions aux problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion des tech-

niques innovantes de production auprès des jeunes, tout en mettant l'accent sur la valeur nutritive des aliments et leur impact sur l'état nutritionnel. « Comme tous les pays situés en Afrique subsaharienne, le Cameroun, le Congo et le Gabon n'échappent pas aux problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La population rurale active vieillit et n'a pas encore adopté, dans sa plus grande majorité, les méthodes modernes de production », a indiqué le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairore, président le 25 janvier en visio-conférence l'atelier sous-régional marquant la clô-

ture dudit projet.

« Cette situation est le résultat, entre autres, de la faible implication des jeunes et de la prise en compte insuffisante des aspects de la nutrition dans les programmes de développement. Le secteur de l'éducation pourrait jouer un rôle prépondérant dans ce contexte », a poursuivi le ministre camerounais.

Notons que le projet « Classes vertes » concilie très tôt les enfants avec les bons procédés d'agriculture et leur fait aimer les champs. Il est donc impératif pour les pouvoirs publics des trois pays susmentionnés de valoriser l'intérêt des jeunes pour les métiers de l'agriculture.

Au total plus de 300 personnes, dont les enseignants, les agents des ministères de l'Agriculture ainsi que les parents d'élèves dans les pays où le projet a été mis en œuvre ont été formés sur l'agricul-

ture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. A cet effet, du petit matériel agricole et des semences maraîchères ont été distribués.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, plus de 3,5 tonnes de fruits et légumes ont été produits grâce à ce projet. Un manuel de formation au niveau sous-régional, qui fera l'objet de remise officielle aux gouvernements, a été élaboré sur la base des expériences des trois pays bénéficiaires.

Intervenant à cette occasion, le coordonnateur du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, Helder Muteja, a souligné : « nous avons la conviction qu'agir ensemble en développant les capacités cognitives des jeunes dans les domaines de l'agriculture peut susciter en eux un grand intérêt à mieux percevoir l'importance stratégique et économique de cette activité. »

Lopelle Mboussa Gassia



Un site de maraîchage au sud de Brazzaville

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'étude des scénarii présentée aux acteurs du secteur

Le rapport sur les scénarii de développement spatial de Brazzaville a été présenté et débattu le 22 janvier, au cours d'un atelier. L'objectif de ce document est d'amener le comité de pilotage à exprimer le choix d'un scénario préférentiel à partir duquel le Plan local d'urbanisme (PLU) sera développé.

Le document amorce la réflexion sur l'élaboration du PLU et donne les éléments clés pour permettre au copil de se prononcer sur des configurations de développement spatial souhaitable pour les deux villes Brazzaville et Pointe-Noire.

Il s'agit, en effet, de trois scénarii, dont deux extrêmes appelés scénarios : « étalement urbain » et « compact » et un scénario médian appelé « intermédiaire ». Chacun de ces scénarii est conditionné par des objectifs de densité par type de zone résidentielle brute qui comprennent également les surfaces d'équipements socio-collectifs et d'infrastructures pour desservir toutes les zones.

Pour ce qui est du scénario « étalement urbain », sa probabilité d'occurrence résulterait de grandes difficultés de la part des autorités à contrôler l'occupation du sol et la production de nouveaux lotissements avec un étalement urbain important



Les participants lors de la présentation du rapport/Adiac

vers le nord dans les zones les plus facilement urbanisables.

S'agissant du scénario « compact », il implique un volontarisme politique qui amène à exercer un contrôle

strict de toute la foncière au niveau des permis de lotir, mais également au niveau des permis de bâtir, principalement à l'égard des propriétaires coutumiers ainsi que des autorités locales

donnant les autorisations.

Le scénario « intermédiaire », quant à lui, se veut prudent. Il propose un développement spécial qui oscille entre les deux scénarios extrêmes et opposés en fon-

tion des objectifs de densification qui seront retenus

Par ailleurs, les trois scénarios exposés offrent un choix de modèle flexible de développement spécial, en vue de pouvoir varier les paramètres d'objectifs de densité par types de zone. De même, ils ne figent pas les contours du PLU, mais cerne l'ordre de grandeur des besoins d'extension spatiale des villes et renseigne sur le coût en infrastructures de voiries et de réseaux divers nécessaires pour viabiliser et desservir les nouvelles zones d'extension. Ce critère de coût d'investissement, rapporté au nombre d'habitants à accueillir à l'horizon 2035, est un critère majeur d'aide à la décision pour les membres du comité de pilotage.

L'atelier a été organisé par projets de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires avec l'appui de la Banque mondiale.

Gloria Imelda Lossele



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COVID-19

Les professionnels de santé planchent sur le type de vaccin approprié au Congo

Les pharmaciens, médecins et biologistes se sont réunis le 25 janvier à Brazzaville, à la faveur d'une journée dite scientifique, pour examiner la nature du vaccin de lutte contre la Covid-19 et revoir l'avant-projet de loi devant organiser les professionnels de santé.

Les participants à cette rencontre s'interrogent sur : la nature du vaccin à commander par le Congo, sur la sensibilisation et le dépistage massif des populations qui semblent redouter la pandémie du Covid-19 ainsi que sur la vaccination des malades asymptomatiques.

La démarche que voudraient engager les pharmaciens, médecins et biologistes médicaux consiste à enregistrer et évaluer les effets secondaires résultant de l'utilisation du vaccin de lutte contre le Covid-19 après administration.

« Le Congo a un guide de pharmacovigilance reconnu à l'international et nous avons informé les pharmaciens, médecins et biologistes médicaux. Nous avons expliqué comment notre pays peut se procurer du vaccin anti-Covid. Pour choisir ce vaccin, nous nous basons sur la qualité, l'innocuité, l'efficacité et le coût », a indiqué Boniface Okouya, directeur de la pharmacie et du médicament. Il propose également que les métiers de pharmacien, médecin et de biologiste médical ne doivent plus être exercés par les étrangers.

Pharmaciens, médecins et biologistes médicaux ont à nouveau débattu de la mise en œuvre de l'ordonnancier dans les officines pharmaceutiques. La disposition sera mise en place pour une traçabilité et un meilleur suivi de la dispensation des produits destinés à soulager les douleurs, les problèmes psychologiques et autres maladies.

« Il y a trop de laboratoires, trop d'officines de pharmacie parfois non autorisés, c'est dangereux. Il y a trop d'automédication. Que l'Etat recadre ce secteur », a déclaré le docteur Elisabeth Dibantsa.

Le docteur Jean Akiana insiste sur un travail laborieux. « Nous devons participer à la conception des textes qui régiront nos métiers. Je suis heureux car il n'y a pas d'exclusion à ces travaux au niveau national. La démarche prise par l'Etat de demander aux professionnels de participer à la rédaction des textes est démocratique », a-t-il indiqué.

Fortuné Ibara

Le ministre Bininga : « Au 19 janvier, tous les lits sont occupés dans nos deux principaux centres »

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, qui défendait le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire le 22 janvier dernier devant les deux chambres du Parlement, a indiqué que le relâchement des mesures barrières est la principale cause du rebond de la pandémie de Covid-19.

« Au mois d'août, nous étions en train de sortir progressivement et de bonne manière. Le relâchement que nous avons observé depuis le mois d'août est la principale cause du rebond observé, particulièrement au mois de décembre. Au 19 janvier, nous avons remarqué que nos deux principaux centres, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, tous les lits sont occupés », a expliqué le ministre devant les députés et sénateurs réunis en session extraordinaire.

Selon lui, tous les pays misent actuellement sur la prévention en commençant par le port obligatoire et conforme des masques. Des mesures qui ne sont pas strictement observées en République du Congo. Ainsi, la responsabilité est partagée entre la population, les pouvoirs publics ainsi que les acteurs politiques et de la société civile. « Chacun de nous doit rappeler l'intérêt pour nous d'observer les mesures barrières. Les autres pays sont répartis aux mesures de durcissement telles que le couvre-feu à 18 heures et le reconfinement de la population. Ne cherchons pas que nous revenions là », a prévenu

Aimé Ange Wilfrid Bininga, insistant sur le respect des mesures barrières en attendant le vaccin.

Présidant les travaux de la neuvième session extraordinaire, le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a rappelé que, loin d'être une formalité, encore moins une routine, la 15e prorogation de l'état d'urgence sanitaire devrait appeler à une prise de conscience. « L'Afrique est menacée avec une deuxième vague de contamination et le Congo vit une tendance à la remontée de la pandémie. Sans risque de nous tromper, l'heure est donc grave, ceux qui vivent sont ceux qui luttent. Notre mission consiste à continuer à sensibiliser nos mandants pour les préserver de cette pandémie », a-t-il souligné.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, de son côté, déclaré que la dixième session extraordinaire de cette institution venait, une fois de plus, de donner au gouvernement l'outil juridique lui permettant d'intensifier l'action urgente, coordonnée et d'envergure à la pandémie de Covid-19. C'est ainsi qu'il a appelé le gouvernement et l'ensemble des institutions de la République à

tout entreprendre pour faire face à l'impératif catégorique de sécurisation des citoyens du Congo. « Nous exhortons les pouvoirs publics à prendre les dispositions nécessaires à l'accélération, au déploiement de la campagne de vaccination, avec une priorité donnée aux personnes présentant une pathologie à très haut risque de forme grave de la maladie et à celles les plus vulnérables », a-t-il invité.

S'agissant des parlementaires, Pierre Ngolo a rappelé qu'ils doivent renforcer la proximité avec les citoyens afin toujours de leur donner la bonne information sur la pandémie. Quant aux citoyens, ils auraient tort de lésiner sur l'effort à fournir pour comprendre que les différentes mesures prises le sont pour l'intérêt de tous et pour la sécurité des uns et des autres. « Toute gesticulation, toute légèreté devant l'application des règles établies expose au désastre toute la société. ...La mobilisation générale pour une action plus efficace contre la maladie qui est loin de s'essouffler est exigée », a conclu Pierre Ngolo.

Parfait Wilfried Douniama

CAMEPS

Plus de trois milliards francs CFA retenus au titre de l'année 2021

La Centrale d'achat des médicaments et de produits essentiels (Cameps) a, lors de son conseil d'administration budgétaire tenu le 22 janvier à Brazzaville, arrêté son budget 2021, en recettes et en dépenses, à la somme de trois milliards deux cent quatre-vingt-sept millions de francs CFA. Outre l'adoption du budget, les participants ont également validé le programme d'activités et autres points relatifs au bon fonctionnement de cette structure. De même, la gestion de la direction générale a été validée à travers les résultats des investigations du commissariat aux comptes qui ont été rendus publics le même jour.

Notons que les activités principales de la Cameps consistent à acquérir les médicaments essentiels génériques et autres produits de santé de qualité, approvisionner les formations sanitaires publiques et privées, rendre les médicaments et produits disponibles et accessibles à moindre coût sur l'ensemble du territoire national puis accompagner l'action du gouvernement dans la mise en œuvre des politiques de gratuité.

Rude Ngoma

SANTÉ

Les lentilles ne sont pas indispensables à toutes maladies visuelles

Le Dr Cyrille Atipo Ibara, ophtalmologue, chef de la clinique dénommée « Santé de l'œil », a expliqué le 23 janvier lors d'une interview inclusive accordée au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », que la prescription des lunettes va de pair avec la plainte ou le motif du patient en consultation.

Les lunettes, poursuit-il, sont des lentilles qui viennent pour renforcer les capacités du cristallin, un organe d'accommodation qui permet de régler la quantité de la lumière ou des rayons ultraviolets pénétrant dans l'œil. Elles empêchent les irritations oculaires, les fortes contrastes ou luminosités des appareils électriques notamment les téléphones Android, les ordinateurs ou projecteurs électriques.

En effet, il a indiqué que les lentilles doivent être prescrites par un ophtalmologue, détenteur de la connaissance physio-anatomique des anomalies et maladies de l'organe de vue. Les consultations sont cumulatives ou associées aux examens complémentaires optiques avérés.

Parmi ces examens, figurent l'interrogatoire, l'acuité visuelle de loin et de près, le test d'ischémiant pour rendre les conjonctives oculaires claires et dilater les pupilles, le fonds

d'œil nécessaire à revoir les chambres antérieures et postérieures du globe.

Abordant la question du risque du port des lunettes sans consultation, Cyrille Atipo Ibara a déclaré : « On ne porte pas les lunettes abusivement car elle renferme beaucoup de paramètres comme des cylindres et des sphères. Il y a des lunettes qui sont en foyer simple, progressives et en double foyer. A cet effet, toute maladie des yeux ne nécessite pas le port de lunettes ».

Il a, par ailleurs, déploré le fait que les lentilles soient vendues par des vendeurs ambulants, dans les marchés ainsi que par les détaillants commerciaux. L'achat de ce produit dans les endroits non appropriés occasionne des conséquences néfastes pour l'être humain. La cécité totale, de violents maux de tête, les allergies, la cataracte, la tension oculaire, une élévation de la pression intra-oculaire (Glaucome) et



Dr Cyrille Atipo Ibara

bien d'autres maladies.

Selon le cadre de conception et d'analyse en ophtalmologie humaine, ajoute l'ophtalmologue, plus de photothérapie oculaire ou traitement traditionnel présente des risques de surdosage des sèves ou de la cendre dans les yeux, Kératites cornéennes, la pollution des feuilles de trai-

tement par les excréments ou urines en dépôts quotidiens.

Il a invité les patients au respect de l'éthique moderne dont la consultation ophtalmologique, car certaines maladies nécessitent un traitement chirurgical à l'exemple de la cataracte mure.

Lydie Gisèle Oko

MONGO-MPOUKOU

Installation de deux nouveaux chefs de quartier

L'administrateur maire du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, Apollinaire Monlebe, a procédé le 22 janvier à l'intronisation officielle de deux chefs de quartier relevant de sa circonscription administrative.

Il s'est agi de Gaston Bongo, chef du quartier 508 Tchiali et d'Alphonse Okouéré, chef du quartier 511 Tchiminina. Les deux ont été nommés par arrêté préfectoral, à cette occasion, parents, amis et connaissances ont tenu à honorer de leur présence cette modeste cérémonie en présence des responsables et des autres chefs de quartier de cet arrondissement.

Remettant aux heureux nommés les attributs symbolisant leur entrée en fonction, Apollinaire Monlebe, administrateur maire de Mongo-Mpou-

kou, n'a pas hésité de rappeler à ces deux impétrants les missions assignées à un chef de quartier, celles de relayer l'action de l'administrateur maire dans toutes ses composantes à la base, effectuer le recensement administratif de la population chaque année, veiller au bon ordre et à la sécurité des personnes et des biens, à la tranquillité et la salubrité de l'espace public, procéder aux règlements à l'amiable des différends, procéder à la restructuration des zones et blocs dans les meilleurs délais.



Le maire de Mongo-Mpoukou, remettant le drapeau national, symbole de commandement au chef de quartier DR

Enfin, Apollinaire Monlebe a exhorté les chefs de quartier à l'assiduité au travail et leur a souhaité plein succès dans leurs fonctions. Le premier citoyen du cinquième arrondissement a égale-

ment rappelé aux deux chefs de quartier de bien gérer leurs attributions en mettant un accent particulier sur la sécurité et la quiétude de la population. Il sied de rappeler que Mongo-Mpoukou est né

en 2011 de l'éclatement administratif (Journal officiel - loi n°15-2011 du 17 mai 2011) de l'arrondissement quatre Loandjili et s'étend sur une superficie de 48 483 m².

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE



Dzangué Gabrielle, Mme Dihoulou né Dzangué Obandza Rosane, les enfants Dzangué et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, et grand-père Dzangué Obandza Guillaume, survenu le mercredi 20 janvier 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 22, rue Dzangué vers Comus quartier Cité des 17.

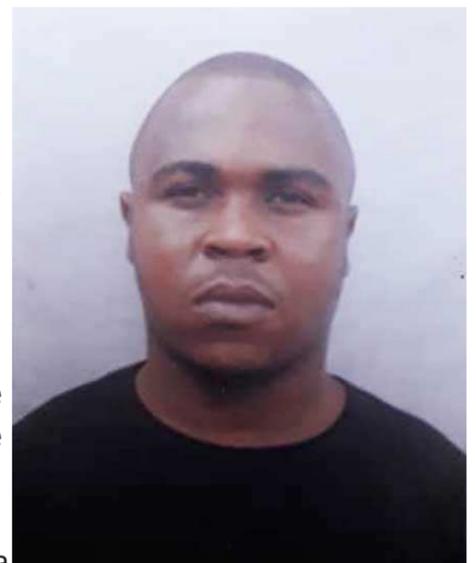
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

26 janvier 2020-26 janvier 2021, voici déjà un an que l'adjudant de police Akouala Oko Rosy Venceslas a quitté la terre des humains.

Les enfants Akouala prient tous ceux qui l'ont connu de partager une pensée pieuse en sa mémoire à l'occasion de cette douloureuse date anniversaire ya

Rosy tu seras et resteras à jamais gravé dans nos cœurs.



Le Vice-amiral Jean Dominique Okemba informe parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur cadette, Okemba Emilienne (Niatsini) survenu le dimanche 24 janvier 2021 en Afrique du Sud. La veillée se tiendra au 62, rue Foura à Talangai.



RECRUTEMENT

Une société de la place recrute deux charcutiers

Mission:

Réaliser la production des saucisses, Savoir utiliser les machines de transformation des ses aliments.

Merci de déposer votre dossier à l'adresse:

1413, rue Lékoumou plateau des 15 ans vers le pressing 5 à sec, ou envoyer votre CV à l'adresse suivante:

sinclair.ibscongo@gmail.com

N.B.: La candidatures des femmes est encouragée.

FONDATION PRO HELVETIA

Des résidences artistiques ouvertes pour 2022

L'institution culturelle suisse, Pro Helvetia, vient de lancer un appel à candidatures pour ses résidences artistiques prévues l'an prochain. L'offre est destinée aux professionnels de la culture d'Afrique et de Suisse.

La prochaine bourse de résidence qu'offrira l'espace culturel Pro Helvetia, à travers son bureau basé à Johannesburg en Afrique du sud, concerne à la fois les artistes de diverses disciplines (musique, littérature, arts de scène, arts visuels, photographie...) que les conservateurs, intermédiaires et praticiens culturels. Selon les responsables de cet établissement, ces résidences peuvent durer jusqu'à trois mois. Elles permettront aux praticiens culturels de Suisse de bénéficier des résidences en Afrique australe, orientale, occidentale ou centrale. À l'inverse, les praticiens culturels d'Afrique australe, orientale, occidentale et centrale pourront également recevoir des résidences en Suisse.

Le but de ces mobilités est de créer des passerelles pour les acteurs culturels de Suisse dans d'autres régions du monde et contribuer au dialogue entre les différentes cultures. Pour les artistes africains, le séjour est aussi l'opportunité de rechercher de nouvelles inspirations, de créer des occasions de réseautage et de réfléchir à des



projets inédits. « Nous avons de solides réseaux de partenariat dans plusieurs pays, sus-

ceptibles d'organiser l'accueil et les visites des candidats durant leurs séjours », a pré-

S'isoler pour mieux créer grâce à une résidence artistique DR cisé le conseil suisse des Arts, responsable de la fondation Pro Helvetia.

« Nous avons de solides réseaux de partenariat dans plusieurs pays, susceptibles d'organiser l'accueil et les visites des candidats durant leurs séjours »

Par ailleurs, conscient du fait que la pandémie mondiale de la Covid-19 a donné lieu à une grande incertitude dans la réalisation de projets, le conseil promet de faire tout son possible pour créer un cadre et des conditions adaptés permettant d'accompagner les candidats dans leurs activités et démarches.

Les critères de sélection des candidats reposent notamment sur l'expérience convaincante, la motivation liée au contexte, la connaissance suffisante de l'anglais et le projet d'échange concret à impact durable.

Au vu de l'impact de la Covid-19 sur le secteur des arts et de la culture, les organisateurs accorderont aux artistes retenus du soutien pour leur hébergement, frais de voyage, d'assurance et indemnités journalières, des conseils et accompagnement pratique. Aussi, les coûts de production des lauréats peuvent être couverts dans la mesure où une demande a été faite en amont.

Notons que les candidatures doivent être rédigées en anglais et soumises avant le 10 mars prochain.

Merveille Atipo

ANTHOLOGIE DES ÉCRIVAINS SUR LE COVID-19

Les auteurs et écrivains s'associent à la lutte

La présentation officielle de « L'anthologie des écrivains congolais : du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde » a eu lieu le 22 janvier à l'IFC en présence des auteurs et du public.

Paru aux éditions LMI, l'ouvrage « Anthologie des écrivains du Congo : du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde » regroupe une soixantaine d'auteurs et écrivains qui ont écrit des textes inédits sur la pandémie du coronavirus Covid-19 qui continue à faire des ravages dans le monde.

Placé sous la direction d'Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah, écrivain, comédien, dramaturge congolais, l'ouvrage qui bénéficie du soutien du Centre Congo Brazza de l'Institut international de théâtre (CRC-IIT) est la modeste contribution des auteurs et écrivains congolais au combat contre le covid-19. Ainsi, à l'IFC, les auteurs et écrivains de Brazzaville se sont joints à ceux de Pointe-Noire pour célébrer ce moment ubuesque et peu courant de voir réunis autour d'une œuvre livresque ces passionnés de la plume.

« C'est au temps fort de la crise sanitaire que j'ai eu l'idée d'écrire un ouvrage sur le covid-19. Peu après, l'idée m'est arrivée d'associer aussi mes collègues écrivains, les auteurs, confirmés ou méconnus de produire un texte de leur choix selon leur genre d'inspiration. Une manière pour les écri-

vains confirmés de marquer encore plus leur ancrage dans le monde littéraire et pour les inconnus de se faire connaître par le talent et solliciter le cas échéant une éventuelle publication de leur manuscrit », a dit Yvon Wilfrid Lewa-let.

Ainsi, au temps fort du confinement et après, des textes ont été collectés à Pointe-Noire, Brazzaville et dans la diaspora congolaise après l'appel à textes. Près de soixante auteurs ont adhéré à l'idée en apportant un ou deux textes sur le covid-19. Un chiffre pas anodin puisque l'ouvrage est apparu en août 2020, année de la célébration de l'an 60 de l'accession du Congo à l'indépendance, a ajouté Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah. Selon les critères objectifs à savoir ne pas excéder les deux pages, affirmer son engagement, le comité de lecture, après un travail minutieux et méticuleux, a choisi les différents textes qui garnissent l'ouvrage.

Ce regard pluriel des auteurs et écrivains congolais face au Covid-19 a été rendu possible grâce à la volonté des auteurs et écrivains en blanchissant des nuits, symbole de leur acte de citoyenneté et ont apporté leur pierre dans la sensibilisation, l'in-

formation et la riposte contre la maladie. Une volonté affirmée qui n'a cependant pas rencontré l'assentiment des pouvoirs publics qui n'ont pu soutenir l'œuvre pourtant appuyant les efforts de la coordination nationale de lutte contre le coronavirus et du gouvernement, a regretté Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah « A Pointe-Noire comme à Brazzaville, nous avons sollicité en vain l'appui et le soutien des pouvoirs publics. C'est dommage, car ces textes riches et profonds participent aussi bien à l'éducation qu'à la conscientisation de la population en ces temps difficiles ». Des textes qui ont été déclamés par quelques auteurs et écrivains présents à l'activité.

Un hommage symbolique a été rendu à l'écrivain Georges Mavouba Sokate, disparu en juillet dernier. Deux de ces textes écrits pendant que l'écrivain luttait contre la maladie, figurent dans l'ouvrage.

Signalons qu'après cette activité, un repas d'amitié avec tous les auteurs et écrivains a été organisé un jour après au centre Sueco pour célébrer ces moments historiques qui resteront gravés dans la mémoire de chacun.

Hervé Brice Mampouya

REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'équipe de football du collectif des jeunes de Makélékelé dotée d'équipements

Prélude à la reprise imminente des activités sportives sur toute l'étendue du territoire national avec le lancement, dans les prochains jours, de la saison sportive 2020-2021, le collectif des jeunes de Makélékelé a reçu du matériel nécessaire pour relancer son équipe de football.

L'auteur de la donation est le secrétaire chargé de la culture, du civisme, de la jeunesse, des sports et loisirs du Parti congolais du travail (PCT)-Brazzaville, Serge Christian Mbot.

Il a fait ce geste, le 23 janvier à Brazzaville, lors d'une rencontre citoyenne qu'il a organisée avec les jeunes garçons et filles qui composent le collectif des jeunes de Makélékelé.

Le don est essentiellement composé de maillots de football de différentes couleurs, de chaussettes, de protèges tibia, de ballons et autres.

Serge Christian Mbot a, en outre, profité de ce moment d'échange pour demander aux jeunes de s'inscrire massivement sur les listes électorales afin de réaliser avec succès leur devoir civique, lors des prochaines élections. Il a également estimé que les jeunes constituent la majorité de la population congolaise. Ainsi, ils doivent rester prudents et exemplaires lors du processus électoral en respectant les lois de la République.



Recevant le don au nom du collectif des jeunes de Makélékelé, Duc Koumbemba a rassuré que le message a été bien compris et les équipements seront bien utilisés pour le bien de la jeunesse de cette partie de la ville de Brazzaville.

Rude Ngoma